

Procès-verbal de l'Assemblée générale d'Avenir Familles

19 avril 2021

Lieu : A distance, par visioconférence

Membres du comité présents et employés : Jean Blanchard, David Crisafulli, Olga Ganjour, Myriam Girardin, Sandra Huri, Danielle Jaques, Sandra Mayland, Sylvie Reverdin Raffestin, Eric Widmer, Marie-Eve Zufferey Bersier.

Membres présents : Christine Tissot-Mayor (Couple et Famille).

Excusés : Benoît Reverdin (OPCCF), Sophie Buchs, Sylvain Buehler, Gladys Corredor, Monika Ducret, Dominique Froidevaux, Anne Reiser, Clémentine Rossier, Sylvain Tarrit, Manuel Tettamanti.

Ordre du jour

1. Bienvenue de la Présidente et acceptation de l'ordre du jour
 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale de 2020
 3. Rapport de la Présidente d'Avenir Familles
 4. Rapport d'activités d'Avenir Familles
 5. Rapport d'activités de l'Observatoire des familles
 6. Comptes 2020
 7. Rapport des vérificateurs des comptes
 8. Décharge de Trésorier et du Comité
 9. Budget 2022
 10. Elections statutaires
 11. Divers
-

1. Bienvenue de la Présidente et acceptation de l'ordre du jour

La présidente souhaite la bienvenue à l'Assemblée, salue les participants et annonce les personnes excusées. L'ordre du jour est accepté.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2020

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 juin 2020 est adopté à l'unanimité sans modification.

3. Rapport d'activités de la Présidente d'Avenir Familles

La présidente résume l'activité d'Avenir Familles en 2020.

C'est une année marquée par les conséquences des mesures sanitaires et de nombreux changements structurels pour Avenir Familles.

Suite à une réflexion, accompagnée par Pierre Bach, sur le rôle des pôles d'activités de l'association, plusieurs décisions ont été prises :

- L'OPCCF n'est plus l'employeur du pôle « associations » et Avenir Familles devient l'employeur.
- Les statuts ont été modifiés en conséquence.
- Ce changement permettra notamment de déposer une demande de subvention auprès de l'Etat de Genève (Département de la Cohésion sociale - DCS).

Les demandes de fonds suivantes ont été faites en 2020 :

- 60'000 CHF pour un poste de recherche et 210'000 CHF pour l'activité d'Avenir Familles en 2020-2021 auprès d'une Fondation privée : les demandes ont été acceptées.
- Une demande financière auprès du DCS et une présentation de l'association auprès de la Commission cantonale de la famille en novembre 2020. Pas de réponse positive, ni négative à ce jour, mais le bureau va reprendre la demande et voir comment continuer les démarches.

En outre, la Fondation privée a effectué un contrôle sur l'utilisation des fonds octroyés en novembre 2020, et tout est en ordre.

Les Assises sur le décrochage scolaire, initialement prévues en juin 2020, ont été annulées et reportées à 2021 en raison des mesures sanitaires. En raison de l'annulation des Assises, les projets ont été revus et du temps a notamment pu être mis à disposition à la construction d'un nouveau site internet, pour lequel Avenir Familles est autonome.

Le lieu de travail a changé : des bureaux sont loués à la Rue de Grenus 10 pour un loyer de 500 CHF par mois.

Des changements ont également eu lieu concernant le personnel :

- Jean Blanchard est parti à la retraite au 31 décembre 2020.
- Pour le remplacer, un groupe de travail de quatre personnes a organisé un processus de recrutement et a reçu quatre candidats pour des entretiens. A l'issue de ce processus, c'est Sandra Mayland qui a été engagée comme attachée de communication au 1^{er} janvier 2021.
- Le taux d'activité de Marie-Eve Zufferey a été augmenté de 5% pour gérer les tâches administratives. Un travail conséquent a été notamment nécessaire pour affilier Avenir Familles aux diverses assurances : OCAS, Abendbrot (2^{ème} pilier), Assurance accidents.

En outre, malgré la crise sanitaire, six séances du Bureau d'Avenir Familles ont eu lieu, principalement à distance, en 2020.

4. Rapport d'activités d'Avenir Familles

Marie-Eve Zufferey donne lecture au Rapport d'activités d'Avenir Familles dont le contenu est le suivant :

Deux employés à temps partiel, Jean Blanchard et Marie-Eve Zufferey ont travaillé pour Avenir Familles dans les locaux de l'Office protestant de consultations conjugales et familiales jusqu'à mi-mars, date du début des mesures de confinement prises par le Conseil fédéral. Après une période de télétravail, ils ont repris leurs activités en octobre dans un espace co-working à la rue De-Grenus. Leur cahier des charges comprenait notamment l'organisation d'événements, la mise en réseau des professionnels, la tenue des comptes, la recherche de fonds, la diffusion de l'information, le développement du site internet d'Avenir Familles et la communication extérieure. Mathilde Zufferey Girardin, collaboratrice indépendante engagée sur mandat s'est chargée de la rédaction des procès-verbaux du Comité et du Bureau, ainsi que de diverses tâches de soutien administratif à la présidente d'Avenir Familles.

Organisation d'événements

Les mesures sanitaires prises par le Conseil fédéral suite à la pandémie de Covid-19 ont interrompu au mois de mars l'organisation des Assises sur le thème du décrochage scolaire chez les jeunes, qui était déjà bien engagée. Les conférenciers avaient déjà été contactés et la journée des Assises était structurée. Une partie du travail effectué a pu être utilisé en 2021.

Mise en réseau des professionnels

Les activités de suivi des différentes Assises ont été également interrompues début mars 2020. Comme il ne s'agissait pas d'enjeux prioritaires, les réunions de groupe, qui devaient avoir lieu durant le printemps et l'été 2020 ont été reportées au mois de septembre.

Le suivi des Assises 2017 et 2019 a néanmoins pu se poursuivre avant le confinement et en automne.

Suivi des Assises 2017 sur les vulnérabilités psychiques et sociales :

Le suivi des Assises 2017 s'est terminé en janvier 2020 avec la remise à M. Thierry Apothéloz de 16 vignettes illustrant les changements à apporter au système en vue d'une simplification des procédures administratives. A cette occasion, M. Thierry Apothéloz a remercié pour ce travail d'illustration des problématiques inhérentes au système social, qui alimentera ses réflexions autour des réformes qu'il souhaite entreprendre.

Suivi des Assises 2019 sur les modes de garde après séparation

Le groupe de travail qui s'est constitué pour le suivi des Assises 2019 a décidé de travailler sur la révision de certains articles du Code civil, afin de mettre sur pied un Tribunal de la famille et une Commission de conciliation en matière familiale. Anne Reiser, avocate spécialiste en droit de la famille, a présenté un premier projet de loi modifiant la loi genevoise sur l'organisation judiciaire (LOJ) (E5 02) ; la loi genevoise sur l'application du code civil et d'autres lois fédérales en matière civile (LaCC) (E 1 05) ; et un projet de loi organisant la Commission de conciliation en matière familiale (LCCMF). Les prérogatives de la Commission de conciliation seraient de favoriser le règlement rapide des conflits familiaux et des litiges périphériques aux conflits familiaux. Etant donné la complexité du sujet, un avis de droit a été demandé à Michelle Cottier, professeure de droit à l'Université de Genève. Celle-ci a affirmé que l'idée d'une création d'un Tribunal de la famille et d'une Commission de conciliation était excellente, mais a

demandé des éclaircissements sur la protection de la partie économiquement faible et l'enfant. Suite à une réunion en janvier 2021 et sur demande des autres participants, Anne Reiser présentera à la prochaine réunion un nouveau projet de modification de la loi pour qu'un seul Tribunal de la famille puisse être créé au lieu de deux, avec le Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant. En parallèle à ce travail de mise sur pied d'un Tribunal de la famille, d'autres groupes, par exemple, le Réseau Enfants Genève et ScopaleE travaillent à une déjudiciarisation des conflits familiaux et à la promotion de la médiation. Les deux approches, judiciaire et à l'amiable, sont complémentaires et des réunions seront organisées ultérieurement pour qu'une action commune soit portée.

Pour promouvoir la diffusion du Sociograph 47 publié par l'Université de Genève sur les modes de garde après séparation des enfants, il a été décidé par le Comité d'élaborer un quiz de 5 questions à poster sur le site internet, ce qui a été réalisé début 2021.

Réseau associatif

Une nouvelle association a été créée à Genève, le Réseau Enfant Genève (REG). Danielle Jaques représente Avenir Familles auprès de cette association.

Comptabilité et recherche de fonds

Les collaborateurs d'Avenir Familles préparent le budget pour l'Association et Jean Blanchard, trésorier, s'est occupé des paiements et de la comptabilité jusqu'au 31 décembre 2020, date de son départ à la retraite. Marie-Eve Zufferey a repris cette fonction à partir du 1^{er} janvier 2021.

En 2020, les collaborateurs ont préparé la demande de financement annuelle.

D'autre part, le Comité d'Avenir Familles poursuit son objectif de pérenniser les activités d'Avenir Familles grâce à une subvention étatique. Une demande a été rédigée et transmise début 2020 au Département de la cohésion sociale pour un montant de CHF 210'000.-.

Diffusion de l'information

Les mesures de confinement ayant interrompu les activités traditionnelles d'Avenir Familles, un accent tout particulier a été mis sur l'information en ligne. Dès le mois d'avril, était posté sur le site un répertoire d'informations à l'usage des familles, qui listait les adresses utiles aux familles dans cette période inédite de pandémie. A côté des hotlines covid, le répertoire indiquait les horaires d'ouverture des associations, les lieux de soutien et comment distraire ses enfants. Plus de 1'500 personnes ayant consulté le répertoire, il a été décidé de poursuivre cette publication ponctuellement. Au mois de juin 2020, paraissait un répertoire sur les activités et camps d'été pour les enfants.

En collaboration avec l'Observatoire des familles, les résultats de l'étude comparative sur les politiques familiales de plusieurs pays européens, tels que l'Allemagne, l'Angleterre, la France, les Pays-Bas, la Russie, la Suède et la Suisse ont été publiés sous forme de 6 fiches thématiques sur le site d'Avenir Familles.

Le site web d'Avenir Familles est : <https://www.avenirfamilles.ch>. La période de confinement a permis de refaire le site d'Avenir Familles sur la base de la plateforme Wix et il peut être entièrement géré quant à son contenu et son design par les collaborateurs.

Soutien général aux activités de l'Association

Les collaborateurs d'Avenir Familles prennent une part active dans la rédaction de documents et les courriers nécessaires à la conduite de l'Association.

Perspectives futures

Afin de pérenniser son financement et ses activités, le Comité d'Avenir Familles a décidé de déposer une demande de subvention auprès de l'Etat de Genève. Dans cette optique, il a été nécessaire d'entreprendre une révision de la structure même d'Avenir Familles pour devenir Etat compatible. Une importante révision des statuts et des règlements a été entreprise par les employés d'Avenir Familles, qui a abouti à l'approbation des nouveaux règlements et statuts le 8 juin 2020 par le Comité d'Avenir Familles.

Après cette présentation complète du Rapport d'activités par Marie-Eve Zufferey, Jean Blanchard précise qu'il bénéficie d'un mandat en 2021 pour continuer le suivi des Assises 2019, au vu des connaissances spécifiques que ce travail demande.

Il n'y a pas d'autres remarques, ni questions des participants.

5. Rapport d'activités de l'Observatoire des familles

Eric Widmer donne lecture au Rapport d'activités de l'Observatoire des familles dont le contenu est le suivant :

L'Observatoire des familles est situé au sein du département de sociologie de l'Université de Genève, à l'Institut de recherches sociologiques. Il est dirigé par Eric Widmer et salarie deux employées à temps partiel : Olga Ganjour et Marie-Eve Zufferey. Myriam Girardin, chercheuse à l'Université de Genève, participe également activement aux différentes recherches de l'Observatoire des familles.

A partir du 1er octobre 2020 et jusqu'au 30 septembre 2021, Sandra Huri, psychologue, a été engagée à temps partiel pour réaliser le volet psychologique de la recherche sur le décrochage scolaire chez les jeunes, sous la co-direction d'Eric Widmer et de Nicolas Favez.

Mandats de recherche

En 2020 et au niveau des mandats, les recherches suivantes ont été menées :

La recherche sur le décrochage scolaire chez les jeunes a été commencée par l'Observatoire des familles en automne 2019, puis, suite aux mesures de confinement entrées en vigueur au mois de mars 2020, elle a été suspendue pour être reprise en automne et être présentée lors des Assises 2021. La recherche s'articule autour d'un volet sociologique et d'un volet psychologique grâce à l'engagement d'une psychologue et à une collaboration avec le professeur Nicolas Favez de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education. La partie quantitative de la recherche est basée sur l'analyse de données de l'enquête fédérale YASS (Young Adult Survey Switzerland) qui est réalisée régulièrement auprès des jeunes hommes (et plus récemment femmes) suisses âgés entre 19 et 22 ans. Les données recueillies en 2014-15 dans les quatre villes suisses suivantes ont été utilisées : Genève, Zurich, Bâle et Lausanne. Le nombre total de jeunes sélectionnés pour les analyses s'élevait à 4'383, dont parmi eux,

296 (6,8%) ont été considérés comme des décrocheurs, car sans formation ou sans emploi pendant deux années après la 9ème année d'études. L'analyse des données YASS est centrée sur l'identification du profil des décrocheurs et de leurs parents, mais aussi sur leurs relations sociales.

Pour cette recherche, des données qualitatives ont aussi été utilisées. Cinq entretiens approfondis de jeunes décrocheurs (3 hommes et 2 femmes) vivant à Genève ont été réalisés et trois focus groupes regroupant 15 professionnels se sont tenus en janvier 2020.

La partie psychologique de la recherche a consisté en une revue systématique de la littérature sur le lien entre pratiques parentales et décrochage scolaire. Son apport complétera les analyses sociologiques.

Cette approche pluridisciplinaire entre la psychologie et la sociologie a permis de mettre en lumière les liens entre les conditions de vie des familles, les styles éducatifs et le décrochage scolaire, ce qui constituera le fil rouge des présentations de l'Observatoire des familles lors des Assises 2021.

Pour cette recherche, les collaboratrices de l'Observatoire des familles ont pris connaissance de la littérature scientifique sur le décrochage scolaire, organisé et collecté différentes données, analysé ces données et procédé à une synthèse, qui sera présentée aux Assises des familles de 2021, puis publiée sous une forme plus élaborée dans la collection Sociograph de l'Université de Genève.

Dès l'annonce de la mise en place des mesures de confinement, en mars 2020, les activités de l'Observatoire des familles ont été en partie redirigées vers **une étude comparative des problématiques familiales au temps de confinement**, à travers la lecture de la presse de 7 pays européens : l'Angleterre, l'Allemagne, la France, les Pays-Bas, la Russie, la Suède et la Suisse. Un quotidien d'envergure nationale et exposant des problématiques sociales a été choisi pour chaque pays et les articles traitant des familles ont été sélectionnés.

Les thématiques communes suivantes ont émergé : Les relations de soutien et contacts avec les personnes âgées, les violences domestiques, les nouvelles formes familiales, les inégalités de genre, la scolarisation des enfants à domicile et les inégalités sociales vulnérabilisant les familles.

Cette recherche a donné lieu à une conférence, un chapitre dans un ouvrage, un prochain Sociograph, plusieurs résumés sur le site d'Avenir Familles et deux interviews dans la presse.

Les conclusions de cette recherche, qui souligne les risques de retraditionalisation des familles à travers leur reprise de certaines fonctions sociales, en temps normal dévolues au marché ou à l'Etat (école à la maison, repli des familles sur le domicile, ...) permettront de donner des perspectives alternatives aux professionnel.le.s et décideurs/décideuses politiques pour faire face aux répercussions de la pandémie sur la vie des familles, qui se prolongeront au-delà des années 2020-2021.

Expertise scientifique

La Commission scientifique, organe consultatif au sein de l'Observatoire des familles, est dirigée par Eric Widmer et se compose de Benoît Reverdin, Clémentine Rossier et Manuel Tettamanti. Elle propose une expertise scientifique par rapport au choix de la thématique analysée annuellement et offre un soutien critique aux collaboratrices de l'Observatoire des familles tout au long de leurs activités de recherche en évaluant les méthodes de recherche adoptées, les critères de sélection des données, les axes d'analyse développés ainsi que le contenu des présentations pour les Assises.

En 2020, elle s'est réunie cinq fois, pour discuter principalement des thèmes retenus dans le cadre de l'analyse de la presse internationale sur le COVID 19 et des axes de l'analyse des données YASS sur le décrochage scolaire.

Participation à des événements

En décembre 2020, Myriam Girardin a présenté les résultats de l'enquête sur le Covid-19 et les familles à l'occasion d'une conférence organisée par l'Institut de démographie et de socioéconomie de l'Université de Genève (Centre interfacultaire de gérontologie et d'études des vulnérabilités) à l'attention d'un public universitaire.

Publications scientifiques

L'Observatoire a publié plusieurs rapports et un chapitre de livre, tous à disposition des personnes intéressées sur le site : <https://www.unige.ch/sciences-societe/socio/fr/recherche/observatoire-des-familles/> et sur le site d'Avenir Familles :

- Sociograph 44 (2020). *Famille et vulnérabilités des enfants. État des lieux et responsabilités institutionnelles à Genève*. Bonvin, J.-M., Widmer, E., Consoli, L. et Zimmermann, R. (<https://www.unige.ch/sciences-societe/socio/fr/publications/dernierespublications/sociograph-44-sociological-research-studies/>)
- Sociograph 47 (2020). *Les modes de garde après séparation : Conditions et conséquences sur les relations familiales*. Zufferey, M.-E., Girardin, M., Ganjour, O. et Rossier, C. (<https://www.unige.ch/sciences-societe/socio/fr/publications/dernierespublications/sociograph-47-sociological-research-studies/>)
- *Dynamiques familiales et Covid-19 : Réactions à la période de confinement*. Chapitre paru dans : Covid-19 : Le regard des sciences sociales. Editions Seismo (2020)

A paraître :

- Sociograph. *Le Covid 19 et les familles*. Girardin, M., De Bel, V., Ganjour, O., Huri, S., Reverdin, B. Rossier, C., Tettamanti, M., Widmer, E. et Zufferey M.-E.

Presse et médias

- RTS (9 juin 2020). Interview d'Eric Widmer sur les familles et le confinement
- Canal 9 (14 juillet 2020). Interview de Zufferey, M.-E. sur les familles et le coronavirus
- Le Monde du Travail (février 2021). *La pandémie de Covid-19 : Un facteur aggravant les inégalités sociales*. Zufferey, M.-E, De Bel, V., Ganjour, O., Girardin M. et Widmer, E.

6. Comptes 2020

Le Bilan et les Comptes de profits et de pertes 2020 sont présentés par le trésorier, Jean Blanchard. La fortune d'Avenir Familles à fin 2020 s'élève à CHF 86'232.-.

Pour le compte de résultat, le total des produits s'élève à CHF 225'049,10 et le total des charges à CHF 217'696.75, ce qui donne un bénéfice pour l'exercice 2020 de CHF 7'352,35.

7. Rapport des vérificateurs des comptes

Les réviseurs, Frédéric Reverdin et Sonia Miny ont examiné les comptes au 31 décembre 2020 et attestent que les comptes sont bien tenus.

En leur absence, la lecture du Rapport de révision est faite par Jean Blanchard.

8. Approbation des rapports et décharge au Comité

L'Assemblée accepte à l'unanimité l'ensemble des Rapports et les comptes. Elle prend acte du rapport des réviseurs. La décharge est donnée au Comité et au trésorier à l'unanimité.

9. Présentation et vote du budget prévisionnel 2022

Le budget présenté couvre la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Il est accepté sans modification à l'unanimité.

10. Elections statutaires

Sylvain Tarrit (Secrétaire Général du MPF) a été élu membre du comité.

Dominique Froidevaux ne se représente pas et se retire du comité puisqu'il quitte Caritas en 2021 et il sera sans doute remplacé par Sophie Buchs au sein du comité (à confirmer).

Tous les autres membres du comité ont été réélus : Danielle Jacques (Présidente), Sylvie Reverdin Raffestin (Vice-Présidente), Jean Blanchard (Trésorier), Manuel Tettamanti, Eric Widmer, Sylvain Bühler et Monika Ducret.

Sonia Miny est réélue pour la vérification des comptes. Si Frédéric Reverdin accepte la vérification des comptes en 2021, il est réélu. Dans le cas contraire, Avenir Familles s'engage à trouver une seconde personne.

11. Divers

La présidente soumet à l'Assemblée une décision prise par les membres du Bureau pour validation : soit la volonté de transformer Avenir Familles en un Secrétariat de la famille, par conséquent en un organe de l'Etat avec un pôle associations au sein du Département de la cohésion sociale ainsi qu'un Observatoire des familles indépendant à l'Université de Genève.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité par l'Assemblée. Elle facilitera les démarches de demandes de fonds auprès de l'Etat.

Sylvie Reverdin Raffestin demande également qu'il soit inclus dans cette démarche la reprise du site www.familles-geneve.ch.

Cette proposition est également acceptée à l'unanimité par l'Assemblée.

La présidente remercie Ida Koppen pour sa présidence d'Avenir Familles pendant cinq ans, et Jean Blanchard pour son engagement.

Elle remercie également l'Assemblée de sa participation et clôt la séance.

Sandra Mayland, attachée de communication
Danielle Jaques, Présidente